

CONSEIL DE DIRECTION

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2006

Le Conseil de Direction, réuni le lundi 22 mai 2006 à 8h 30 en salle François-Goguel,

- a adopté les trois résolutions introduisant un stage de terrain en 1^{er} cycle par 23 voix pour et 1 abstention.
- a adopté une convention de partenariat avec l'IEP de Lille par 20 voix pour et 4 abstentions.
- a adopté à l'unanimité les cinq résolutions concernant la mention « carrières internationales » du diplôme de Sciences Po.
- a adopté une convention de partenariat avec l'ENS-Cachan par 20 voix pour et 4 contre.
- a adopté à l'unanimité l'accord avec le gouvernement indien créant une « chaire d'économie indienne » à Sciences Po.
- a adopté à l'unanimité l'accord de partenariat créant un réseau entre Sciences Po, la London School of Economics et Columbia University.
- a adopté à l'unanimité l'accord de double diplôme avec l'université Bocconi de Milan.
- a adopté un accord de double diplôme avec la London School of Economics par 20 voix pour et 4 abstentions.
- a adopté à l'unanimité l'accord d'échange avec la Jamia Millia Islamia de New Delhi.
- a adopté à l'unanimité l'accord d'échange avec l'université nationale de Séoul.
- a adopté à l'unanimité l'accord d'échange avec l'Institut des hautes études internationales de Genève.
- a adopté le procès-verbal provisoire de la séance du 24 avril 2006, sous réserve de quelques modifications.